

PARIS LE 10 AVRIL 1978

M. R. A. P.
Monsieur LEVY
120 rue Saint Denis
PARIS 2ème

Cher Ami,

Je réponds seulement aux préoccupations relatives au changement d'appellation du Mouvement. Je pense que la question est encore actuelle.

Je tiens tout d'abord à saluer la méthode adoptée, qui permet au débat sur la question de s'élargir.

On pourrait en effet dans un premier temps considérer qu'après tout le vote a été acquis au congrès, mais je comprends que devant la complexité du problème le partage sur la question, la nature des arguments échangés, la direction du MRAP ait souhaité que ce débat se poursuive.

Il s'agit là à mon sens d'une conception de la démocratie qui ne peut être que féconde.

J'en viens maintenant au fond de la question et je dois te dire qu'avant de formuler un avis j'ai beaucoup balancé.

Les arguments présentés par toi-même dans le rapport du Bureau National sont tout à fait intéressants et justes. Cependant la thèse opposée présentée par Laure FRESNAU retient également l'attention et notamment lorsqu'elle dit : "changer un sigle, ce n'est pas le choisir".

Et il est bien vrai qu'une décision comme celle que nous sommes amenés à prendre ne peut l'être a historiquement et si dans l'absolu rien ne peut être opposé aux arguments présentés en faveur du changement il n'en va pas de même si nous nous situons bien aujourd'hui.

Voilà ce qu'a été mon premier sentiment.

PARIS LE 10 AVRIL 1978

Cependant je n'ai pas voulu écrire avant d'avoir pris quelques avis dans mon entourage auprès d'amis très avertis des problèmes du MRAP, et finalement j'ai constaté qu'ils avaient la même réaction que moi : supprimer du titre aujourd'hui la mention Antisémisme "risque d'être mal compris, même si ce changement a pour lui la logique. On ne peut faire abstraction de la subjectivité.

En conséquence je me prononce pour le maintien de la mention "Antisémisme" dans le titre, en ajoutant que je ne vois pas ce qui peut s'opposer à l'adjonction de la mention "Amitié entre les Peuples" qui me paraît tout à fait souhaitable.

Je te prie de croire, Cher Ami, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Voilà ce qu'a été mon premier sentiment.